

MOT DU PRÉSIDENT

Depuis quelques années on remarque l'arrivée d'une nouvelle génération qui vient remplacer des propriétaires qui dans bien des cas avaient un pied-à-terre au lac Gagnon depuis bien des décennies. Il peut s'agir de leurs enfants qui prennent la relève et qui connaissent déjà bien le lac Gagnon ou de nouveaux arrivants qui ont choisi le lac Gagnon pour ses attraits. L'APLG devra s'adapter à cette réalité tout en maintenant ce qui a fait son succès au fil des ans.

Les débuts de l'association remontent à la fin des années soixante. Cette longévité repose sur un appui soutenu de nos membres qui y voient un organisme utile à bien des égards. Notre objectif est le bien-être de notre communauté. Cela implique de protéger la santé de notre lac, de faire valoir nos intérêts auprès des autorités, de promouvoir de saines pratiques, et de bien informer nos membres que ce soit par ce bulletin ou notre site web.

Nous préférons travailler dans un climat de coopération avec tous les intervenants. Cette attitude s'avère plus appropriée et efficace que la confrontation. Que ce soit avec la municipalité, la SÉPAQ, les différents ministères du gouvernement ou simplement d'autres associations, nous nous présentons plutôt comme un partenaire.

L'association a toujours pu compter sur les membres de son conseil d'administration et des bénévoles dévoués pour poursuivre ses activités. Comme les propriétaires de longue date sont remplacés par une nouvelle génération, le prochain défi de l'association sera d'attirer cette nouvelle génération à prendre la relève. Ceux qui seraient intéressés à se joindre à notre équipe sont invités à contacter un membre du CA pour obtenir plus d'information.

André Brossard, président

ÉTATS FINANCIERS

Après une certaine baisse en 2012, nos revenus provenant des cotisations des membres ont augmenté de 24% en 2013. Suite à notre demande d'aide financière auprès de la municipalité pour couvrir la moitié de certaines dépenses qui bénéficient à tous les contribuables, celle-ci nous a accordé une aide de 500\$ (voir subventions). Nous avons aussi généré quelques revenus de services d'analyses d'eau effectués pour une autre association. Les revenus reçus de nos membres pour des activités (arbustes, analyses d'eau) couvrent pratiquement les frais encourus pour ces services. Cette pratique est conforme à nos règlements. Les adhésions payées à l'avance ont augmenté considérablement.

Combiné à un bon contrôle de nos dépenses, la hausse des revenus a permis de générer un surplus de 2 597 \$ en 2013. Notre situation financière est donc bien saine.

BILAN

(en dollars)

Actifs :	2 012	2 013
Encaisse	25	25
Caisse Populaire	11 365	15 357
PayPal	76	80
Chèques à déposer	276	0
Dépenses prépayées	108	192
Inventaire	114	232
Équipement	2 359	1 545
Total	14 323	17 431
Passifs :		
Comptes à payer		
Adhésions prépayées	240	680
Capital	14 083	16 751
Total	14 323	17 431

REVENUS ET DÉPENSES

(en dollars)

	2012	2013
Revenus:		
Cotisations des membres	4 340	5 370
Arbustes	2 126	2 247
Tests d'eau (membres)	530	580
Subventions	1 200	1 845
Intérêts	39	17
Autres revenus	0	150
Total des revenus	8 235	10 209
Dépenses:		
Arbustes	2 171	2 381
Rencontres sociales	48	135
Tests d'eau (membres)	530	537
Tests d'eau (APLG)	904	1 173
Tests d'eau (RSVL)	310	290
Le Remous	675	705
Assurances	947	108
Frais de bureau	388	406
Frais bancaires	107	108
Frais PayPal	97	148
Plage sud	634	0
Bouées	151	260
Site internet	105	112
Frais d'enregistrement	51	34
SÉPAQ	1 200	1 200
Ensemencement de poissons	500	0
Autres dépenses	0	14
Total des dépenses	8 818	7 612
Surplus (-Déficit)	-582	2 597

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Février
2014



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2013-2014

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Florence Riverin, secrétaire
Jay Tardif, trésorier
Bernard Bélanger
Pierre-Émile Rocray

Bénévoles:

Gérard Bodard
Charles de Maisonneuve
Jean-Pierre Jarry
Léonce Lessard
Anne Wells

Contact: info@aplg.ca

Membership

À la fin de l'année dernière l'association comptait 358 membres, ce qui se compare avantageusement au niveau des années précédentes qui se situait autour de 340 membres, sauf en 2008, alors que nous avions 375 membres. Nous comptons même parmi nos membres quelques propriétaires de terrains présentement vacants.

Suite à la vente de propriétés au cours des dernières années nous sommes heureux d'accueillir des nouveaux propriétaires qui se sont joints à notre association. Nous continuerons nos efforts de sollicitation afin de rejoindre le plus grand nombre de ces nouveaux propriétaires ainsi que ceux dont nous avons perdu la trace.

Merci pour votre support.

CARREFOUR

Le projet d'un agrandissement majeur de la bibliothèque présenté en février 2012 a été annulé. La municipalité avait mis de côté à même les taxes de 2012 un montant de 40 000 \$ pour financer ce projet et elle espérait obtenir un montant additionnel de 160 000 \$ en subventions pour compléter le financement. Les autorités régionales avaient accepté de verser 50 000 \$ mais il n'a pas été possible d'obtenir les autres subventions du niveau provincial pour justifier le projet initial. La municipalité envisage maintenant d'effectuer plutôt les réparations et les mises à niveau nécessaires à la bibliothèque d'ici trois ans. Ces dépenses feront partie du plan triennal d'immobilisation dans lequel un montant de 75 000 \$ est alloué au secteur loisirs et culture.

Notre région pourra bénéficier tout de même du support de la MRC puisque celle-ci a accepté de remplacer son engagement de 50 000 \$ envers le projet carrefour par une subvention de 43 000 \$ au Club Quad Petite-Nation, dont une partie a servi à la réparation du pont Iroquois et le reste sera utilisé pour un sentier Quad entre Duhamel et Montpellier.

PONT IROQUOIS

Nous mentionnions dans notre dernier bulletin l'urgence de réparer le pont Iroquois, un pont Bailey qui enjambe le ruisseau Iroquois sur le chemin des lacs. Il fallait refaire les assises de ce pont qui est nécessaire pour accéder aux lacs Iroquois, Chevreuil et Lafontaine. Les travaux ont été terminés à la fin du mois de janvier grâce à la coopération entre la municipalité, la MRC, l'Association des propriétaires du lac Iroquois (APLI) et le Club Quad Petite-Nation à qui on a confié la réalisation des travaux dont le coût total s'élèverait à environ 55 000\$.

La municipalité a payé 14 000 \$ pour les matériaux, et 6 000 \$ pour les plans et devis. Elle a aussi fourni indirectement un montant de 20 000 \$ au Club Quad pour ces travaux. La contribution totale de la municipalité s'élève donc à 40 000 \$ soit bien en deçà du budget original de 60 000 \$. Le Club Quad a affecté 15 000 \$ de la subvention reçue de la MRC à la réparation du pont.

De plus, la MRC a bonifié sa subvention au Club Quad de 17 000 \$ en vertu d'un autre programme. Ajouté à ce qui reste de la subvention de 43 000 \$, après la dépense de 15 000 \$ pour le pont, le Club Quad aura 45 000 \$ à sa disposition pour l'aménagement d'un sentier de Quad entre Duhamel et Montpellier.

BUDGET

Nous suggérons dans le Remous du mois d'octobre dernier que le nouveau conseil municipal devrait envisager une diminution significative de la taxe foncière générale et étaler les augmentations de taxes qui résulteraient de la révision du rôle foncier sur une période de trois ans. Le budget adopté en janvier dernier comporte une diminution de la taxe foncière générale de 2 pour cent et l'étalement sur trois ans. L'impact au lac Gagnon est une diminution moyenne du compte de taxes de 2,3 pour cent en 2014.

Nous croyons que le budget va dans le bon sens. On semble maintenir un bon contrôle des dépenses de fonctionnement et la qualité du parc immobilier de la municipalité s'améliore constamment. Quoique les chiffres définitifs ne soient pas encore disponibles on croit que la municipalité aura engendré un surplus d'environ 100 000 \$ en 2013. Nous surveillerons avec intérêt l'utilisation qu'on fera des surplus accumulés au cours des deux dernières années.

La révision du rôle d'évaluation après six ans amène des ajustements qui peuvent paraître injustifiés pour certains contribuables. Ceux-ci ont jusqu'au 30 avril pour contester leur évaluation auprès de la MRC. Nous suggérons à ces personnes de contacter l'évaluateur, la firme Servitech, le plus tôt possible s'ils veulent entamer la procédure de révision. Consultez notre site web pour plus d'information.

NOUVELLES EN BREF

- Le ministère des Richesses naturelles vient d'approuver des coupes forestières dans un secteur situé à l'extrémité nord du lac Gagnon, à l'Ouest de la route 6, au nord du lac Robillard. Les coupes forestières sont déjà en cours et devraient être terminées avant la période de dégel ce printemps. Consultez notre site web pour voir l'endroit exact des coupes forestières sur une carte.
- Les pompiers ont effectué 24 sorties au cours de l'année 2013. On rapporte une croissance des feux de broussaille. Le nombre d'incendies de chalets a évolué comme suit: 1 en 2009; 0 en 2010; 3 en 2011; 1 en 2012; et 4 en 2013. Les premiers répondants ont effectué 54 sorties en 2013. Le service des incendies recherche des gens qui seraient intéressés à devenir pompiers volontaires. Toutes les personnes intéressées sont priées de contacter la municipalité.
- La possibilité d'exploration minière à Duhamel semble s'estomper. La plupart des claims miniers qui couvraient une bonne partie du territoire entre le lac Gagnon et le lac Simon expiraient en décembre 2013 et n'ont pas été renouvelés. La situation financière de la compagnie de prospection semble de plus en plus fragile. Pour le moment, le peu d'exploration se fait loin de notre territoire.